

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	4 juin 2013, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1 ^{er} -Mars 26, salle B.41			
PV N°	9			
Nbre de pages	4			
Présidence	Pekarek-Doehler	Simona	Sect. Qual.	Vice-rectrice recherche et qualité – Prof. ordinaire
Participants	Bulliard	Céline	FS	Conseillère aux études
	Cavaleri	Natacha	FD	Assistante doctorante
	Dal Zotto	Cinzia	FSE	Professeure extraordinaire
	Dridi	Hédi	FLSH	Professeure ordinaire
	Even	Dunvel	Sect. Qual.	Collaboratrice scientifique
	Guillaume-Gentil	Joan	FSE	Conseillère aux études
	Inderwildi	Frédéric	FLSH	Adjoint du doyen et conseiller aux études
	Kadelbach	Thomas	Sect. Qual.	Collaborateur scientifique
	Kamber	Alain	FLSH	Professeur ILCF
	Kropf	Peter	FS	Doyen de la Faculté des sciences
	Monbaron	Samuel	FD	Conseiller aux études
	Perret	Jean-François	Sect. Qual.	Conseiller auprès de la vice-rectrice
	Reiner	Gerald	FSE	Professeur ordinaire
	Stoffel	Kilian	Rectorat	Vice-recteur enseignement – Prof. ordinaire
Excusés	Babando	Cyril	FD	Etudiant BA
	Chablais	Alain	FD	Professeur ordinaire
	Colbois	Bruno	FS	Professeur ordinaire
	Heini	Céline	FLSH	Etudiante BA
	Kuhn	André	FD	Professeur extraordinaire
	Kunz	Nathan	FSE	Assistant
	Le Bayon	Claire	FS	Maître assistante
	Reubi	Serge	FLSH	Maître assistant
	Vuitton	Céline	FS	Etudiante BA
Responsable PV	Dunvel Even			
Date PV	21 août 2013			

Procès-verbal de la séance de la Commission Qualis du 4 juin 2013

1. Composition de la Commission : nouveaux membres

Nouveaux membres : Hédi Dridi, Céline Vuitton, Alain Chablais, Gérald Reiner.

2. PV de la séance du 5 décembre 2012

Modification au pt. 1 (p.1) : K. Stoffel participe à la Commission en tant que membre ex-officio.

Le PV est accepté suite à cette modification.

3. Audit qualité et constitution du groupe de pilotage

T. Kadelbach rappelle les 3 phases prévues pour cet audit : autoévaluation, visite des experts, rapport final. La séance d'ouverture de la procédure aura lieu le 12 juin.

Composition du comité de pilotage responsable de la phase d'autoévaluation :

- Simona Pekarek-Doehler, vice-rectrice recherche et qualité
- Kilian Stoffel, vice-recteur enseignement
- Philippe Jeanneret, secrétaire général
- Peter Kropf, doyen de la Faculté des sciences économiques
- Jean-François Perret, conseiller au Secteur Qualité
- Thomas Kadelbach, collaborateur scientifique au Secteur Qualité
- Un représentant du corps intermédiaire sera proposé par l'association des doctorants en droit, ceci afin que les facultés soient toutes bien représentées. N. Cavaleri se charge de faire l'intermédiaire
- Un représentant du corps étudiant sera proposé par la FEN

Si nécessaire, ce comité présentera le rapport ou des aspects du rapport à la Commission Qualis.

4. Enquête auprès des étudiants sur les services de l'UniNE

Enquête demandée par la FEN et réalisée par le Secteur Qualité. Les services ont été évalués par les étudiants. Pour chaque service, 4 questions ont été posées (ex. Secteur Qualité) :

- Avez-vous eu des contacts avec le Secteur Qualité ?
- D'une manière générale, avez-vous trouvé l'accueil, les informations ou l'aide souhaités ?
- Si c'est le cas, qu'avez-vous particulièrement apprécié dans le contact avec le Secteur Qualité ?
- Si ce n'est pas vraiment le cas, en quoi ces contacts n'ont pas répondu à vos attentes?

Les résultats seront communiqués à chaque service et le rectorat sera informé des résultats de cette enquête. Les collaborateurs seront aussi consultés sur la question de la qualité des services, mais sous une autre forme (recensement de propositions).

H. Dridi se demande si par exemple la promotion d'événements culturels était évaluée. J.-F. Perret répond que ça n'a pas été évalué mais que cette question pourrait être intégrée dans une enquête prévue auprès des étudiants qui commencent le Master.

5. Evaluation des cours : décisions sur les procédures

J.-F. Perret présente un bilan global de l'évaluation des cours entre 2009 et 2012 : pourcentage de cours évalués par Faculté, nombre d'enseignants procédant à des évaluations de cours, nombre de cours évalués par les professeurs ordinaires, évolution des taux de réponses, réponses aux 3 questions communes, réponses des étudiants de la FSE.

Il propose ensuite une nouvelle démarche que l'on peut résumer en 6 points :

1. Dissocier l'évaluation pédagogique (formative) et l'évaluation institutionnelle (contrôle)
2. Utiliser deux outils différents (l'outil SURVEY de Claroline pour la fonction pédagogique; QUALTRICS pour l'évaluation institutionnelle)
3. Procéder à une évaluation institutionnelle systématique par cursus
4. Redéfinir la périodicité des évaluations (tous les 3 ans pour les cursus de BA, tous les deux ans pour les cursus de MA)
5. Limiter l'évaluation institutionnelle à 3 questions centrées sur les acquis des étudiants que le cours a favorisés
6. Clarifier la communication des résultats: les résultats de l'évaluation institutionnelle sont communiqués aux responsables des cursus, aux doyens et au rectorat. Les feed-back des étudiants obtenus via Claroline restent aux mains de chaque enseignant.

But de cette nouvelle démarche : maintenir l'aspect pédagogique (claroline) de l'évaluation des enseignements, repérer d'éventuels cours qui posent problème au sein d'un cursus et avoir des documents utilisables dans d'autres contextes (ex. confirmation de nomination).

Points abordés lors de la discussion :

Périodicité et choix des cours à évaluer

La périodicité est légère mais assure que chaque cours sera évalué. Quant au choix de l'évaluation par cursus, ce serait une bonne occasion d'avoir une vision globale du cursus.

Exemple pour la Faculté de droit : 12 cours au Bachelor, 14 cours pour le Master, c'est donc un chiffre tout à fait raisonnable.

La question suivante se pose : Faut-il faire une distinction nette entre évaluation des enseignants d'un cursus et évaluation d'un cursus ? T. Kadelbach estime que l'évaluation par cursus pourrait permettre de renforcer la cohérence d'un cursus.

La périodicité pose aussi un problème pour les enseignants qui doivent être confirmés, certains auront leur évaluation durant la première année, d'autre durant la deuxième année.

Les questions obligatoires

- Prestation de l'enseignant
- Qualité de l'activité (est-ce que l'activité est stimulante ?)
- Contenu du cours important pour la formation

Remarques par rapport au contenu : les réponses évolueraient probablement après quelques années, car sur le moment, les étudiants ne voient pas tout de suite l'importance des informations données. Il faut aussi relever que dans certains cours, le contenu est imposé à l'enseignant (ex. cours d'introduction).

Pour les doyens/recteurs/responsables de cursus : quels sont les indicateurs qui permettront d'identifier les cours problématiques? P. Kropf relève qu'actuellement, le doyen n'a aucune information, sauf si les étudiants viennent le voir. Les problèmes du type « l'enseignant arrive toujours avec 10 minutes de retard » n'apparaît pas dans le questionnaire, c'est pourquoi il faudrait l'affiner. P. Kropf propose de faire moins d'évaluation par semestre mais de poser plus de questions.

6. Portails publications et recherches

J.-F. Perret présente les nouveaux éléments suivants :

- Possibilités d'extraction sur une page web
- Développement de l'accès libre (open access)
- Liens entre pages personnelles sur le site UniNE et le profil sur « Publications et recherches »
- Ajout d'une entrée « Axes de recherche » sur le portail

7. Informations sur les travaux en cours au Secteur Qualité

Travaux en cours :

- Evaluation des cursus : les évaluations du Bachelor en logopédie et du Master en biogéosciences sont sur le point d'aboutir. L'année prochaine, le Bachelor en droit sera évalué.
- Evaluation à la demande d'un cours de la Formation Continue
- Enquête auprès des étudiants ayant commencé un Master à l'automne
- Appel à propositions pour des projets innovants (7 demandes)

8. Divers

Pas de divers.